

14 mois. Le premier remonte au 19 décembre 1966; le second, au 1<sup>er</sup> juin 1967, le troisième, au 30 novembre 1967 et le quatrième, au 6 mars 1968, tout ceci à cause de la méthode du budget échelonné. Évidemment, nous savons tous qu'il y a eu entre-temps ce qu'on appelle des états financiers. Le ministre des Finances a au moins fait quelque chose. Il a établi un record unique comme budgétier, en une période minimale. En soi, ce fait est l'aveu d'un lamentable échec et d'une désorganisation fiscale sans précédent. Le ministre déclare: «Pas du tout, c'est un exemple de souplesse exemplaire.» La souplesse, selon l'interprétation du ministre, sert à justifier l'incertitude et à masquer un manque de clairvoyance notable ou absolu.

Le ministre du Revenu national (M. Chrétien) s'est exprimé bien clairement là-dessus. Ses déclarations de dimanche soir sont parmi les plus franches que j'aie jamais entendues à la télévision. Celui qui dirigeait l'entrevue était un certain M. Martin, et je ne crois pas qu'il s'agisse du député d'Essex-Est. M. Martin a posé la question suivante, sur la façon dont le budget fut présenté:

Et pourtant dans les journaux, on l'a, en général, considéré en quelque sorte comme un outrage au Parlement.

Le ministre du Revenu national a donné cette réponse dont m'a fait part le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert):

Ma foi, certains gens. Il y a bien des traditionalistes au Canada, mais M. Sharp n'est pas de ceux-là. Il est d'une souplesse extrême, à tel point qu'en fait, il s'agit là de son troisième exposé budgétaire. Il ne s'en tient pas à l'idée que l'on doit présenter un budget et qu'il faille s'y astreindre. Il faut s'adapter à la situation économique et je n'y vois rien de tellement mal.

Selon toute apparence, le ministre du Revenu national réussit très bien à faire de nécessité vertu. Il dit que le ministre des Finances est d'une telle souplesse qu'il a pratiquement présenté trois budgets. Parlons-en de sa souplesse. Supposons qu'au lieu de commettre trois erreurs, il en eût commis six. S'il avait présenté six budgets, il aurait été d'une plus grande souplesse encore. L'incertitude fiscale sera-t-elle un des fondements de l'art de gouverner?

Le ministre des Finances a tenté de justifier ses changements d'orientation et de rythme en excitant des facteurs internationaux, comme l'a fait le premier ministre cet après-midi. Mais je demande à l'un et à l'autre: Pouvez-vous nommer un seul pays qui ait suivi une politique financière si incertaine et contradictoire qu'elle ait nécessité quatre budgets en quatorze mois?

Dans le premier budget, le ministre a réclamé des restrictions. Dans le deuxième, il a exprimé la crainte que ces restrictions puissent produire une récession ou ralentir l'économie. Dans le troisième, il a fait marche arrière une fois de plus et affirmé un besoin renouvelé d'austérité, et dans les mesures actuelles, il a simplement répété ou souligné ce besoin. Dans le premier budget, il a taxé; puis, il a détaxé; puis il a retaxé; maintenant, dans ce bill, il présente une autre forme d'imposition. Certes, il n'en faut pas davantage pour prouver que le ministre est comme le bouchon qui danse sur les flots de l'économie, impuissant à résister aux vagues et aux courants qu'il n'a pas prévus ou qu'il ne s'est pas préparé à maîtriser.

Le premier ministre a cité diverses prétendues autorités cet après-midi, mais il a oublié les commentaires parus dans *l'Economist*, de Londres, le 30 septembre 1967, et qui reflètent tout autant aujourd'hui qu'alors l'échec de nos politiques fiscales dont le présent bill est l'expression. Ils se lisent ainsi:

M. Sharp ne peut, hélas! éviter la responsabilité de n'avoir pas su appliquer les mesures fiscales appropriées dont la nécessité paraît tardivement s'imposer à lui. Son budget ...

Il s'agit du budget de juin.

... n'a pas fait renaître l'expansion de l'an dernier, mais il n'a aucunement contribué à arrêter la hausse des coûts et des prix. Ce qui est plus grave, il a fait monter les taux d'intérêt car le public était peu disposé à souscrire à des obligations qui entraîneraient une autre augmentation de la masse monétaire.

Comme on peut le voir, l'auteur identifie la cause des taux d'intérêt exorbitants que le Canada connaît de nos jours, savoir les politiques du gouvernement actuel qui ont poussé les taux d'intérêt encore plus haut. L'article poursuit ainsi:

Il y a eu peu d'exemples d'une manipulation aussi violente des leviers de contrôle économique. Des politiques qui auraient convenu admirablement pour contrôler un état de sous-utilisation des ressources ont été maintenues longtemps après que la demande eut clairement outrepassé la limite de l'offre. Ce n'était pas la faute de l'entreprise privée qui était elle-même aux prises avec son propre état des coûts, mais celle du gouvernement qui aurait dû se montrer beaucoup plus sensible aux indices que lui offrait la situation économique.

Voilà, exposée par ce qui est peut-être le journal économique le plus perspicace au monde, la culbute fiscale financière qui nous a conduits à la crise actuelle et au projet de loi à l'étude. *L'Economist* souligne un fait indubitable: les mesures du gouvernement sont responsables des taux d'intérêt usuraires qui